

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 46 (1958)

**Heft:** 855

  

**Artikel:** La bonne aïeule : (suite)

**Autor:** Baumgarten, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-269149>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques instants avec Christian Mègret

Prix Fémina 1957

de notre correspondante à Paris

Le Prix FEMINA, cette année, fut une consécration plutôt qu'une révélation ! Car le lauréat, Christian Mègret, était déjà connu avant que de recevoir son prix pour le « Carrefour des solitudes ». Ceci dit, le choix est heureux puisqu'il couronne le talent, et met en relief une des plus curieuses physiologies des Lettres.

Car ce romancier — qu'on a tout à tour comparé à Stendhal et à Balzac... — n'est en effet pas banal, pas « en série », dirons-nous. Écoutons-le plutôt nous raconter ses débuts. — « J'étais en effet administrateur colonial au Togo, lorsque je conçus l'idée de mon premier roman, « Les Anthropophages ». C'est en somme l'Afrique qui m'a poussé à écrire m'orientant ainsi vers une carrière littéraire à laquelle je ne pensais pas tout d'abord, puisque j'étais peintre ! »

Nous souhaitons alors savoir dans quelle mesure cette première vocation de peintre a influencé la seconde, celle d'écrivain... et s'il a une conception visuelle — si l'on peut dire ! du roman.

— « Sans aucun doute, nous répond-il. Je commence par « voir » mes romans ; tout se déroule d'abord sur le plan visuel ; mais il arrive un moment où mes personnages n'évoluent plus dans ce sens, alors il me faut intervenir et faire œuvre d'écrivain. »

Ouvrons ici une parenthèse pour dire que Christian Mègret a même abordé le roman social, avec « Danaé » qui, paru voici quelques années, mettait l'accent sur la disproportion entre le sort des travailleurs misérables et celui des gens qui s'enrichissent à leur détriment, étalent un luxe insolent. A ce point de vue-là, peut-être pourrait-on dire que « Danaé », en dehors de toute question politique, était un roman marxiste !

Avec « Franchise militaire », paru voici deux ans, Christian Mègret abordait une autre forme. Celle du roman par lettres, les-

quelles étaient tout à tour alertes ou ému-vantes, mais toujours franches... pour justifier le titre du livre.

Cependant, malgré la foule qui envahissait les salons de Julliard — le sympathique éditeur du lauréat — nous avons poursuivi le cours de notre interview, quelque peu interrompu par les nombreuses demandes de signature...

— « Dans le roman qui me vaut aujourd'hui le Prix Fémina, nous dit Christian Mègret, « Le Carrefour des solitudes », j'ai eu recours à une technique un peu particulière puisque j'ai terminé l'histoire de ce roman d'amour par la rencontre de deux héros. J'ai choisi de faire se rencontrer à la fin du « chemin des solitudes » deux personnages pour lesquels la probabilité d'une rencontre était des plus faibles, puisqu'il s'agit d'une jeune paysanne russe, et d'un jeune noir de Brooklyn... Les hasards de la guerre les amèneront l'un et l'autre en France, et c'est en Normandie que se nouera leur idylle. »

Nous demandons alors à l'auteur ce qu'il pense du jugement que l'on a porté sur son « Carrefour des solitudes » qui serait aussi le « carrefour » d'un roman russe à la Dostoïevski et d'un roman américain à la Dos Passos ?

— Cela me paraît assez logique, nous répond-il, car, mettant en scène une Russe et un Américain, j'ai été amené, par une sorte de mimétisme, à évoquer certains personnages des romans de ces pays, et à leur donner des traits de chacun de ces pays. Sur le plan psychologique seulement, bien entendu, car, pour le style, il ne doit rien qu'à moi-même ! »

Ce n'est pas notre propos de faire ici la critique du livre, nous n'avons voulu que présenter l'auteur à nos lectrices... un auteur à la personnalité attachante et pittoresque. Nous terminerons cependant en citant une phrase — celle par laquelle s'ouvre « Le Carrefour des solitudes » — phrase d'ailleurs assez désabusée... — qui nous paraît bien le situer :

« On rencontre parfois des gens qui vous disent qu'ils ont eu une enfance heureuse. Ils sont de bonne foi, mais ils se trompent. Et s'ils se trompent ainsi, c'est qu'ils sont encore des enfants. Car il faut n'être plus enfant pour savoir qu'il n'y a pas d'enfance heureuse... »

Janine Auscher.

## Protection des civils

Mlle Denise Berthoud, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, a pris la parole à Genève, le 22 janvier à la séance présidée par M. A. Picot, ancien conseiller d'Etat, en faveur de la Protection des civils. Elle a répondu à la question que lui avait posée le président : « Qu'offre le monde féminin ? » dans cette action de protection.

## Mineurs et Procédure pénale

(suite de la page 1)

à l'instruction, au jugement et à l'exécution, afin d'éviter un traumatisme inévitable lorsque l'inculpé doit passer entre les mains de plusieurs personnes.

Arrivée à sa conclusion, elle pose plusieurs questions à l'Assemblée. Elle voudrait arriver à une entente unifiée, étant donné que nous avons assez de points communs pour avoir des règles communes, puis elle sonde son auditoire pour savoir s'il partage son postulat : l'unification de la procédure pour tous les cantons.

Elle voudrait connaître aussi les méthodes adoptées par les praticiens présents à sa conférence, aussi un échange de vues sur ce bel exposé qui nous ouvre plusieurs fenêtres sur la vie judiciaire de nos mineurs délinquants.

Bl. Richard  
juge des enfants.



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 24.62.00 permanent

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

## La bonne aïeule

(Suite)

Une octogénaire se remémore les occasions de donner généreusement qu'elle a manquées.

Elle avait refusé. Elle aurait bien réglé des dettes d'honneur, mais donner de l'argent pour les rêveries d'un jeune homme qui n'est pas encore mûr ? Non, cela, elle ne le ferait jamais, ce serait jeter l'argent par les fenêtres. D'ailleurs, pourquoi encourager le projet du jeune homme ? soutenir des idées subversives ? Au contraire, il fallait qu'il retrouve le bon chemin.

« Mon cher Jeannot, personnellement, tu le sais, je ne possède rien ; je n'ai pas eu de dot » dit-elle. Ton oncle ne me donnerait pas d'argent pour ce que tu veux faire ».

— Alors, donne-moi un de tes bijoux, dit-il. Tu as tant de jolies bagues. Donne-m'en une, je la mettrai au Mont-de-Piété.

Le jeune homme était devenu fou sûr-ment.

« Ma grosse bague en diamants, peut-être ? celle que je porte toujours ? Ton oncle s'en apercevrait tout de suite.

— Tu as un collier de perles...

— Je le porte toujours quand je sors avec ton oncle... Non, non, Jeannot, n'y pense plus. C'est de la pure fantaisie, ce n'est pas

réalisable. Tiens, voici 100 francs. Tu pourras t'offrir avec un peu de distraction ».

Jeannot prit les 100 francs et sortit sans un mot. Quelques mois plus tard, il se tirait une balle dans la tête. A 24 ans !

« Ce suicide fait conclure à une aliénation mentale » disait-on dans la famille ; « le jeune homme n'était pas normal », pensait-on alors. Mais aujourd'hui, après plus de 20 ans, elle ne le croit plus. La précieuse bague en diamants est dans un coffre-fort ; pourquoi la mettre ? sur sa vieille main, cela ne va plus. Et le collier de perles ? peu de temps après cette catastrophe, son mari était mort d'une méchante maladie biliaire ; ces perles lui rappelaient trop ses sorties avec lui, elle ne les porta plus et les mit dans le coffre-fort, près de la bague. Ses filles et belles-filles porteraient plus tard ses bijoux — mais elles en avaient sans cela déjà beaucoup... »

« Jeannot, Jeannot, pardonne-moi ! » s'écria-t-elle en son âme. Après tant d'années, elle sentait tout d'un coup le tort qu'elle lui avait fait. Qu'aurait signifié la perte de la bague ? Rien, moins que rien. Elle vivait bien sans cette bague. Et le collier ? Il ne la consolait pas de la mort de son mari. Par contre sa sœur, aujourd'hui encore, était rongée par la perte de son fils unique ; elle-même, elle avait tant aimé ce jeune homme, et sa mort lui avait causé une vive douleur. Quel brave garçon il avait été, quel dommage !

## Mme Léopold Maurice

## Mme Gay-Mercanton

Au début de la première guerre mondiale, sollicitée par son frère Edmond Turrettini, alors conseiller d'Etat, Mme Maurice s'occupa de la distribution des soupes dans un quartier populaire de Genève.

Avec quelques amies elle se rendit compte alors, qu'un restaurant sans alcool serait utile aux travailleurs. Aussitôt la création de la Taverne fut décidée. Un comité fut chargé de trouver un local, de l'aménager et de constituer un fonds. Ce local, bien insuffisant à l'origine, se trouva dans le quartier de la Madeleine.

Le comité était mixte au début, mais les messieurs comprirent vite que des femmes, même inexpérimentées, seraient plus aptes à diriger une entreprise de ce genre. Il fallait trouver le personnel, le former, le diriger. En somme tout était à créer. Les messieurs restèrent fort utiles dans le conseil qui devait gérer l'immeuble, car la Taverne, avec le temps, devint propriétaire de la vieille maison qui fut restaurée et adaptée à sa destination, sans toutefois perdre son caractère pittoresque.

La Taverne de la Madeleine après 30 ans d'existence a toujours son rôle à jouer. N'est-elle pas une belle réussite sociale dans sa participation à la lutte anti-alcoolique ?

Mme Maurice fit bénéficier cette œuvre de ses dons remarquables d'organisatrice, elle lui voua son temps, son intelligence et son cœur. Au moment de sa mort, elle était encore présidente du comité directeur, et le vide qu'elle laisse sera difficilement comblé.

Mais nous devons encore suivre Mme Maurice dans un autre domaine. A la fin de la dernière guerre elle déploya une grande activité pour porter secours à la Maurienne dévastée par les bombardements. Mme Maurice aimait la Savoie qu'elle connaissait bien et voulut aller sur place pour se rendre compte de l'importance du désastre. Elle fut épouvantée de découvrir la misère d'une population sans abri, tout au plus réfugiée dans des caves. Avec son esprit pratique elle vit tout de suite ce qu'elle pouvait faire et lança un appel à Genève qui fut entendu. Des vêtements, des couvertures, des ustensiles de ménage et bien d'autres objets furent récoltés en un temps record.

Mme Maurice accompagna elle-même plusieurs camions destinés à Modane. Avec l'aide du « Don Suisse » elle organisa un secours médical qui faisait tout à fait défaut, avec quelques lits d'hôpital et même une petite Maternité. Tout cela ne fut pas fait en un jour.

On a peine à se représenter actuellement les difficultés d'alors pour mener à bien une telle action, les communications ferroviaires étant interrompues et les routes défoncées. Il fallait bien la volonté inébranlable de Mme Maurice pour la mener jusqu'au bout. La population et les autorités furent reconnaissantes et le prouvèrent en la nommant citoyenne d'honneur de Modane.

Il est beau de savoir créer à temps un organe nécessaire, mais combien méritoire de savoir poursuivre l'œuvre entreprise dans l'enthousiasme, la poursuite pendant des années avec fidélité et jusqu'au terme de sa vie, ce qui est aussi un privilège. Ce fut le cas de Mme Léopold Maurice qui vient de s'éteindre dans sa belle demeure si accueillante à Chouigny près Genève.

E. T.

« Le Mouvement féministe » a perdu une bonne et fidèle abonnée en la personne de Mme Madeleine Gay-Mercanton, décédée à Lausanne le 17 janvier à l'âge de 84 ans. C'était une excellente féministe, qui agissait, acceptait le travail tout simplement et toujours avec bonne grâce.

Personnalité d'une grande valeur, typiquement vaudoise, attachée autant à Lavaux, à Cully, dont elle était originaire, qu'à Lausanne, où elle a vécu presque toute sa vie, elle devint veuve très tôt et sut remplir sa vie par de nombreuses, belles et bonnes activités, par la fidélité de son affection envers ses amis, par la place que prirent dans sa vie ses neveux, MM. François et Jacques Mercanton, ce dernier professeur à l'Université.

Nombre de ses activités, elle les a vécues en parallèle avec son amie de toujours, Mme Maurice Lugeon-Welti, décédée le 23 mars dernier. Elle a été une des fondatrices, en 1918, et pendant trois ans la présidente de la section de Lausanne du Club suisse de femmes alpinistes ; elle a été la trésorière et pendant nombre d'années la présidente de « la Clé, Foyer féminin », restaurant sans alcool qui servait des repas à très bon compte à toute une classe laborieuse de la population lausannoise ; elle assumait ce poste très lourd jusqu'en 1953. Elle a été aussi la très dévouée présidente de la Maison du Vieux, déjà quand celle-ci se trouvait à Martigny avant de s'installer à la rue des Deux-Marchés, et elle s'en occupa jusqu'en 1957. Elle avait fait partie également du Comité d'hospitalisation des réfugiés belges de 1914 à 1918.

Elle aimait la musique, les arts, et sa charmante maison de Primerose, où elle recevait si bien ses amis, était riche en souvenirs ; elle aimait par-dessus tout la nature ; elle a fait de nombreuses ascensions ; elle parcourait le pays à pied, elle connaissait toutes les fleurs, et cultivait son jardin étroit pour Mme Gay la plus pure des joies. Elle a été, tant qu'elle a pu sortir, un membre fidèle de « Nos Oiseaux », société romande pour l'étude des oiseaux, et du Cercle ornithologique de Lausanne ; elle a parcouru en tous sens la plaine de l'Orbe, la plaine du Rhône, jumelles en mains, repérant les oiseaux rares et suivant les migrateurs. Tout l'intéressait, tout la captivait et elle avait gardé jusqu'à ses derniers mois une fraîcheur d'âme, un enthousiasme reconfortants.

S. B.

## Rectification

Nous nous excusons des informations fort imprécises que nos lecteurs ont trouvées dans notre dernier numéro au sujet du Dr Ida Somazzi. Ce n'est pas son 70e anniversaire qu'on a célébré, mais le 75e. Ce n'est pas elle qui a fondé « Femme et Démocratie » mais Mlle Maria Fierz de Zurich, qui avait voulu réagir contre la propagande de l'idéologie nazi, dans notre pays.

## Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats

Diplômes de commerce et de langues

Classes préparatoires

des 10 ans

chemin de destruction qu'avait choisi le jeune homme.

« Oh Jeannot ! comme je voudrais maintenant te donner ces bijoux » mais il était parti, il avait disparu... Trop tard, trop tard !

La vieille dame ferma les yeux, serra les paupières, pour ne plus voir cette ombre qui flottait... Mais tout à coup elle les rouvrit. Qu'était-ce encore que cela ?

(à suivre.)

F. Baumgarten.

UNE SALLE  
DE BAINS  
1 m<sup>2</sup>

GRASSET  
B. PETZOLD

17, SERVETTE  
Tél. 33 80 30